

# Plan commerce

## 2022-2025



capitale  
affaires



Service du développement  
économique de la Ville de Québec

Avril 2022



## Vision

L'agglomération de Québec dispose d'un ensemble d'artères commerciales dynamiques qui contribuent à la qualité de vie des citoyens de chaque quartier et à son rayonnement touristique. Le Plan commerce 2022-2025 vise à affirmer la place de choix qu'occupe la fonction commerciale dans l'économie locale, à favoriser un environnement propice à son développement et à garantir une offre commerciale variée et équilibrée sur l'ensemble de son territoire.



## Objectifs

1. Créer un équilibre des différents pôles commerciaux à l'échelle de l'agglomération permettant de répondre aux besoins d'une clientèle de proximité et à ceux d'une clientèle extérieure;
2. Rendre les artères commerciales dynamiques, animées et attrayantes;
3. Soutenir un secteur économique bien engagé dans le virage numérique;
4. Créer un environnement propice à l'émergence d'initiatives innovantes;
5. Bâtir une économie commerciale plus durable, tant sur le plan écologique que social;
6. Mettre en œuvre une relance dynamique du centre-ville.



## Principes directeurs

Dans le déploiement de ce Plan commerce, la Ville de Québec est guidée par plusieurs principes directeurs.

Ainsi, la Ville reconnaît :

- La nécessité d'appuyer la planification du développement commercial, tant à l'échelle de l'agglomération que des quartiers, en se basant sur une analyse factuelle, partagée avec les différents intervenants économiques;
- L'importance de la participation active des gens d'affaires dans le développement de leur secteur commercial, par l'entremise de regroupements de gens d'affaires formels (ex. : sociétés de développement commercial, association de gens d'affaires) et de projets communs;
- Le rôle structurant du commerce de proximité dans la qualité de vie de chaque quartier;
- La place de choix qu'occupe le commerce de détail dans l'économie locale;
- L'intérêt de renforcer les pôles commerciaux existants avant d'envisager la création de nouveaux pôles;
- La nécessité de favoriser l'adoption par les entreprises de pratiques écoresponsables favorisant le développement durable.

# Objectif 1

Créer un équilibre des différents pôles commerciaux à l'échelle de l'agglomération permettant de répondre aux besoins d'une clientèle de proximité et à ceux d'une clientèle extérieure.

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<b>1.1</b> Maintenir à jour un portrait global de l'activité commerciale et de sa vitalité sur le territoire	Établir un tableau de bord du suivi de la vitalité des principales artères commerciales et centres commerciaux locaux de la ville (avec ou sans regroupements de gens d'affaires)  Mener un sondage sur les attentes et les besoins des commerçants sans regroupement de gens d'affaires  Accompagner le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement dans la mise en valeur du potentiel résidentiel des édifices et centres commerciaux telle qu'énoncée dans la Vision de l'habitation 2020-2030
<b>1.2</b> Recommander les modifications réglementaires relatives au commerce de détail appuyées par des données et analyses ciblées	
<b>1.3</b> Cibler les secteurs commerciaux à développer et ceux sur lesquels encadrer le développement commercial	



## Objectif 2

Rendre les artères commerciales dynamiques, animées et attrayantes.

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<p><b>2.1</b> Encourager la présence de sociétés de développement commercial ou d'associations de gens d'affaires dans les secteurs où la nature de l'activité et la densité commerciale le justifient</p>	<p>Reconduire le Programme de soutien financier aux sociétés de développement commercial (SDC)</p> <p>Offrir un soutien à la mutualisation des ressources pour le fonctionnement et la réalisation de projets des regroupements de gens d'affaires (ex. : soutien administratif, soutien promotionnel ou soutien pour la réalisation d'activités)</p> <p>Reconduire le Programme de soutien aux projets d'animation urbaine et de développement des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des SDC – Volet 3 (bornes de stationnement)</p> <p>Fournir un soutien professionnel à la création de nouvelles SDC ou d'associations de gens d'affaires dans les artères commerciales non desservies</p>
<p><b>2.2</b> Favoriser l'animation urbaine dans les artères commerciales en toutes saisons</p>	<p>Poursuivre et bonifier le Programme de soutien aux projets d'animation urbaine et de développement des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des SDC – Volets 1 et 2</p> <p>Offrir un soutien pour l'animation des artères sans regroupements de gens d'affaires, par l'entremise d'un organisme à but non lucratif local reconnu</p>
<p><b>2.3</b> Renforcer la vitalité commerciale des artères en encourageant les démarches de promotion, d'analyse économique, de recrutement commercial et de positionnement de celles-ci</p>	
<p><b>2.4</b> Accompagner et soutenir les gens d'affaires des artères commerciales touchées par des travaux d'infrastructures majeurs</p>	<p>Offrir un programme de compensation aux entreprises situées dans un secteur dans lequel sont réalisés des travaux d'infrastructures majeurs</p> <p>Développer un programme de compensation pour les entreprises qui seront affectées par les travaux d'infrastructures majeurs le long du tracé du tramway</p> <p>Mettre en place des mesures d'accompagnement des commerçants et de la clientèle et des mesures d'atténuation lors de travaux (ex. : agents de liaison, signalisation, habillage des chantiers)</p>

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<p><b>2.5</b> Aider la rénovation des bâtiments commerciaux dans les artères commerciales traditionnelles / Étendre le Programme de rénovation de façades commerciales aux artères commerciales touchées par des travaux majeurs d'infrastructures</p>	<p>Adopter la mise à jour du Programme de soutien aux rénovations de façades commerciales et y intégrer le territoire du Vieux-Québec</p> <p>Déployer le Programme de soutien aux rénovations de façades commerciales le long du tracé du tramway et bonifier le budget de ce programme à partir de 2023</p>
<p><b>2.6</b> Soutenir les projets de signature visuelle des artères commerciales</p>	<p>Développer un programme de soutien aux projets majeurs de signature visuelle des artères commerciales</p>
<p><b>2.7</b> Soutenir les projets d'aménagement temporaire favorisant le rayonnement des artères commerciales</p>	<p>Soutenir l'appel de projets – Places éphémères issues du milieu géré par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement</p> <p>Reconduire le Programme de soutien aux projets d'animation urbaine et de développement des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des SDC – Volets 1 et 2</p>
<p><b>2.8</b> Promouvoir l'achat local et la diversité des secteurs commerciaux de l'agglomération de Québec</p>	<p>Développer et diffuser un sondage annuel sur les habitudes d'achat local et de proximité des citoyens</p> <p>Soutenir les campagnes d'achat local</p> <p>Créer une habitude d'achat de proximité (ex. : jour d'achat local)</p> <p>Soutenir la pérennisation d'une ou de plusieurs monnaies locales pour ancrer les habitudes d'achat local à long terme</p>
<p><b>2.9</b> Contribuer à la vitalité d'au moins une artère commerciale par quartier</p>	<p>Identifier une artère commerciale par quartier ayant le meilleur potentiel de développement</p> <p>Élaborer une stratégie de dynamisation de ces artères</p>

# Objectif 3

Soutenir un secteur économique bien engagé dans le virage numérique.

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<p><b>3.1</b> Accompagner les entreprises du commerce de détail dans l'adoption d'outils et de stratégies numériques</p>	<p>Bonifier le Programme « Québec 100 % numérique » – Soutien au virage numérique des commerçants, permettant de leur offrir un accompagnement plus poussé</p> <p>Ajouter la clientèle des commerces et des établissements de restauration et d'hébergement dans le volet « Productivité et virage numérique » de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, permettant de subventionner la mise en place de solutions technologiques</p>
<p><b>3.2</b> Favoriser l'installation du wifi dans les principales artères commerciales et maintenir celui-ci dans les artères commerciales où il est présent</p>	<p>Poursuivre le soutien financier aux projets d'infrastructures nécessaires à l'installation du wifi</p>



# Objectif 4

Créer un environnement propice à l'émergence d'initiatives innovantes.

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<p><b>4.1</b> Créer des occasions formelles d'échanges entre les regroupements de gens d'affaires et la Ville pour identifier les pistes d'amélioration de l'environnement d'affaires</p>	<p>Mettre en place des comités de travail sur différents sujets d'intérêt pour les commerçants</p> <p>Tenir des rencontres trimestrielles entre le Service du développement économique et des grands projets et les regroupements de gens d'affaires sur les défis vécus par les commerçants</p>
<p><b>4.2</b> Favoriser le démarrage de nouvelles entreprises et soutenir les projets d'expansion des entreprises déjà installées dans les artères commerciales</p>	<p>Ajouter la clientèle des commerces, des établissements de restauration et d'hébergement dans le volet « Bons d'accompagnement » de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, permettant d'offrir un accompagnement d'experts pour les différentes phases de développement des entreprises</p> <p>Ajouter la clientèle des commerces, établissements de restauration et d'hébergement dans le volet « Attraction et rétention de talents » de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, pour faciliter l'embauche de personnes « éloignées » du marché du travail</p> <p>Mettre à profit toute action du Plan Talents Capitale Affaires qui peut bénéficier au secteur commercial</p> <p>Réaliser une étude de marché sur la mise en place d'un programme d'incubation pour le commerce durable</p>
<p><b>4.3</b> Valoriser l'activité commerciale par la remise de différentes distinctions aux entreprises et entrepreneurs</p>	<p>Maintenir et développer des partenariats avec différents organismes de soutien aux entrepreneurs pour une meilleure reconnaissance des entreprises commerciales</p>
<p><b>4.4</b> Faire de l'Espace 400<sup>e</sup> un moteur de développement touristique et économique contribuant au dynamisme du Vieux-Port</p>	<p>Élaborer une programmation et un cadre de gestion permettant de faire de l'Espace 400<sup>e</sup> un atout pour le dynamisme du Vieux-Port</p>

## Objectif 5

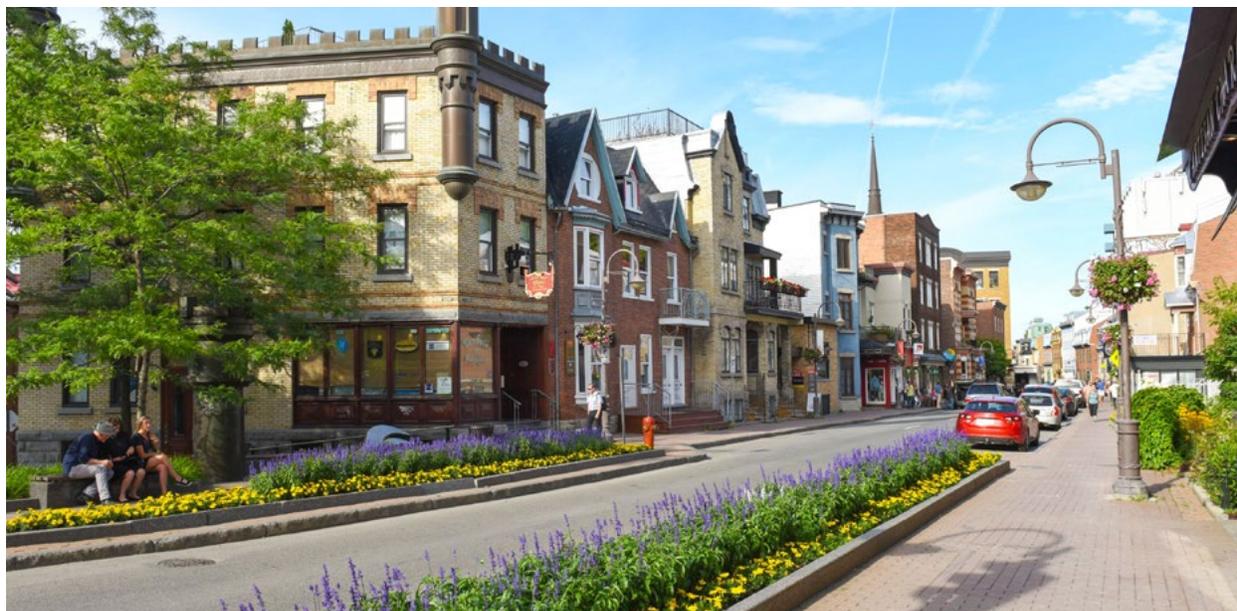
**Bâtir une économie commerciale plus durable, tant sur le plan écologique que social.**

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<b>5.1</b> Encourager le virage vert des entreprises et l'économie circulaire	<p>Sensibiliser les gens d'affaires aux pratiques écologiques, aux avantages des circuits courts, à l'économie circulaire et favoriser les initiatives en ce sens</p> <p>Développer un programme de soutien et d'accompagnement aux projets écologiques dans le commerce</p>
<b>5.2</b> Encourager l'accessibilité aux artères commerciales en transport en commun et en transport actif	<p>Coordonner et soutenir le déploiement des rues commerciales piétonnes</p> <p>Accompagner les commerçants et les regroupements de gens d'affaires dans le déploiement du tramway de Québec</p> <p>Accompagner la mise en place des stations de vélo en libre-service « àVélo » du Réseau de transport de la Capitale dans les artères commerciales</p> <p>Faciliter la mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les artères commerciales avec la collaboration du Service du transport et de la mobilité intelligente</p> <p>Soutenir les mesures favorisant l'accessibilité des artères commerciales en transport actif et en transport en commun</p>
<b>5.3</b> Encourager l'économie sociale dans les artères commerciales	<p>Encourager le démarrage d'entreprises collectives (ex. : coopératives) dans les artères commerciales en les rendant admissibles à la Bourse nouvel entrepreneuriat collectif du Fonds région et ruralité</p>

# Objectif 6

Mettre en œuvre une relance dynamique du centre-ville.

Axes d'intervention	Principales actions et mesures financières
<p><b>6.1</b> Déployer le Plan de relance du centre-ville</p>	<p>Soutenir la promotion touristique des cartes prépayées « Hello » distribuées dans les hôtels</p> <p>Appuyer les campagnes et les initiatives d'achat local</p> <p>Promouvoir le Passeport Québec cité pour inciter la fréquentation des attraits touristiques</p> <p>Soutenir les promotions hôtelières de type « nuitée gratuite »</p> <p>Encourager les projets d'animation et de mise en valeur des artères commerciales touristiques</p> <p>Encourager les projets de développement des entreprises du centre-ville</p> <p>Mettre en valeur la gastronomie et la restauration du centre-ville</p> <p>Allier culture et restauration (soutien aux salles de spectacles)</p>



## Investissement total

Plan commerce 2022-2025 sans le Plan de relance du centre-ville	<b>20 419 750 \$</b>
Plan de relance du centre-ville	<b>10 000 000 \$</b>
<b>Plan commerce 2022-2025</b>	<b>30 419 750 \$</b>



